

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **A installé** Madame Claudette Duret aux fonctions de Conseillère Municipale,
- **A modifié** la composition des commissions municipales,
- **A adopté** le nouveau règlement des services périscolaires,
- **A décidé** de réduire la durée hebdomadaire de travail des agents des services techniques de la Commune à 35 heures et de supprimer en conséquence les jours de Réduction du Temps de Travail,
- **A approuvé** la cession, à un prix de 110 euros par m², de la parcelle de terrain de voirie cadastrée en section AI sous le numéro 693, d'une contenance de 58 m², sise au lieu-dit « le Pré de l'Abbaye »,
- **A approuvé** le don des parcelles correspondant à l'Avenue du Champ de la Croix et au Chemin de la Mi-Tiesa,
- **A approuvé** la diminution du montant des pénalités de retard applicable au lot cloisons – doublages – faux-plafonds – peintures dans le cadre de l'opération d'Equipements de Services Publics sur le secteur de Milly à hauteur du préjudice subi par la prorogation de la location des bâtiments modulaires de l'école provisoire,

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **s'est vu présenter** les dispositions de tenue des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain,
- **a été informé** que, dans le cadre des délégations qui lui ont été données par le Conseil Municipal, Madame le Maire a souscrit un emprunt de 283 256 euros inscrit au budget primitif de 2020 et à l'état des restes à réaliser. Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :
 - Etablissement prêteur : Crédit Agricole des Savoie,
 - Durée : 10 ans,
 - Taux fixe (TAEG) : 0.46 % ,
 - Frais de dossier : 283 euros,
- **a été informé** du travail engagé par la commission mobilité de la CCPEVA, par le cluster eau, par l'office de tourisme intercommunal et par le groupe de travail en charge du label « pavillon bleu »,
- **s'est vu présenter** le calendrier des manifestations estivales,
- **a souhaité** engager une réflexion conjointe avec la Commune de Saint-Paul-en-Chablais sur les mesures de circulation à prendre pour sécuriser l'avenue de Valère et la route de Chez Potruz,
- **a été informé** des modalités de mutualisation avec la Police Municipale d'Evian et de la séance du Conseil Municipal consacrée à cette question programmée au 15 juillet prochain,
- **a été informé** de la création de l'association neuvecelloise « Women safe and children » dont l'objet est la prise en charge de femmes et d'enfants victimes de violences,
- **a été remercié** pour sa large participation à l'évènement « le mandat du climat » organisé par la CCPEVA,

évènement consacré à la formation des élus aux mécanismes du climat, à ses dérèglements ainsi qu'à ses conséquences.